



Fédération de l'Équipement, de l'Environnement des Transports et des Services

Communiqué – Paris, le 13 juin 2008

Comité de modernisation des politiques publiques du 11 juin 2008 : le ministère du Développement Durable sera « absent pour l'avenir »

Les dernières décisions dogmatiques du Président de la République annoncées lors du troisième Comité de Modernisation des Politiques Publiques (CMPP) du 11 juin 2008, confirment que la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) constitue bien l'arme de destruction massive du service public républicain, technique et territorial.

Jamais concertées, jamais débattues, ni au Parlement, ni avec les élus locaux, ni avec les organisations syndicales, les 332 décisions ont été élaborées en catimini par quelques hauts fonctionnaires et des conseillers privés.

Pour le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT), son administration, ses services et ses établissements, **la compétence technique et la capacité d'intervention opérationnelle de l'État au plus proche du territoire sont sacrifiées sur l'autel de la RGPP.**

Suppression abrupte de toutes activités d'ingénierie, des activités routières et des prestations opérationnelles du réseau scientifique et technique / Création d'un opérateur spécifique pour le permis de conduire (contrairement aux engagements écrits du Ministre d'État), externalisation de l'épreuve théorique (code), suppression de nombreux centres d'examen / Suppression de plus de la moitié des unités territoriales de Météo France / Réductions drastiques des activités et des moyens de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), des Agences de l'Eau, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

A cette liste déjà dévastatrice, il convient d'ajouter l'éclatement des Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) et des Directions Départementales de l'Équipement (DDE) ainsi que la destruction des Directions Départementales de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA) dont la généralisation avait pourtant été annoncée lors du CMPP du 4 avril 2008 !

En fait, le gouvernement supprime sournoisement les services déconcentrés de l'État au niveau du Département (échelon administratif qu'il veut voir disparaître, voir le rapport « Attali ») et concentre ce qui restera de services en Région sous l'autorité totale du Préfet de Région. Pour les citoyens : moins d'État, suppression du service public républicain de proximité, un éloignement considérable pour obtenir des renseignements ou des autorisations.

Outre la fin du Département, cette RGPP prépare également un acte 3 de décentralisation (aux Régions et aux regroupements intercommunaux cette fois) notamment dans les champs de l'environnement et de l'aménagement des territoires (l'État ne garantissant plus l'aménagement du territoire national).

Ces mesures se traduiront par la suppression de dizaines de milliers d'emplois publics lors des décisions budgétaires annoncées pour juillet 2008.

Pour le MEEDDAT, ses moyens (déjà à la baisse en 2008) seront amputés très largement pour financer des mesures du « Grenelle de l'Environnement », histoire de donner l'illusion que certaines se mettent en œuvre. Pour les effectifs du MEEDDAT, les comptables de Bercy annoncent qu'aucun départ en retraite ne sera remplacé sur la période 2009/2011. Cela représente une suppression triennale de plus de 10000 agents au sein du ministère !

La Fédération Force Ouvrière de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO) condamne ces nouvelles décisions de la RGPP et dénonce leurs impacts dévastateurs sur le service public républicain de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du développement durable.

La FEETS-FO considère qu'il est de la responsabilité du Ministre d'État, Jean-Louis BORLOO de défendre l'État, ses services et ses agents et de combattre les orientations néfastes du CMPP du 11 juin 2008.

Avec cette RGPP, le MEEDDAT et le Grenelle pourraient bientôt ne plus être qu'un vague souvenir. Ce mirage entraînerait dans sa disparition l'intégralité des compétences techniques et des services territoriaux de l'État...

Contact : Jean Hédou (0144838620)

Fédération FORCE OUVRIERE de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services

46 rue des Petites Écuries - 75010 PARIS – Tel : 01.44.83.86.20 - Fax: 01.48.24.38.32 - e-mail: contact@fets-fo.fr - www.fets-fo.fr

fo.fr